



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 27 AVRIL 2026

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Philippe FAIT

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Blandine DRAIN, M. Laurent DUPORGE, M. Pierre GEORGET, M. Bruno COUSEIN, M. Alexandre MALFAIT, M. Steeve BRIOIS.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT, M. Bertrand PETIT.

BILAN PLAN VÉLO 2025

(N°2026-134)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1111-10 et L.3232-1-1 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2023-6 du Conseil départemental en date du 30/01/2023 « Plan Vélo Départemental »

Vu la délibération n°2022-316 du Conseil départemental en date du 26/09/2022 « Pacte des solidarités territoriales - Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais » ;

Vu la délibération n°2025-554 de la Commission Permanente en date du 08/12/2025 « Programmation Modes Doux 2025 » ;

Vu la délibération n°2024-449 de la Commission Permanente en date du 14/10/2024 « Projet de développement d'expérience transfrontalière en vélotourisme dans le cadre du programme de coopération transfrontalière INTERREG VI France-Wallonie-Vlaanderen - Convention de partenariat pour le projet XTRAVEL » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 4^{ème} commission « Equipement et développement des territoires » rendu lors de sa réunion en date du 07/04/2026 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

De la présentation du bilan 2025 du Plan Vélo départemental et des perspectives pour 2026, telles qu'exposées au rapport et document joints à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 27 avril 2026

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

LE PLAN VELO DEPARTEMENTAL 2022 – 2027

BILAN 2025 ET PERSPECTIVES



Le 30 janvier 2023, le Conseil départemental du Pas-de-Calais a approuvé le Plan Vélo, déclinaison opérationnelle du projet de mandat et plus particulièrement du pacte des solidarités territoriales « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais ». Il vise à poursuivre l'ambition de concourir au développement de la pratique cyclable de tourisme et de loisir, mais également à ce que le vélo prenne dorénavant toute sa place dans l'offre de mobilité décarbonée du quotidien.

Ce sont 4 orientations, déclinées en 13 actions, qui constituent cette politique départementale de promotion des mobilités actives. A travers ce Plan Vélo, c'est une enveloppe financière de près de 50 millions d'euros qui sera mobilisée au cours du mandat pour le développement de la pratique cyclable.

Ce bilan 2025 et perspectives est construit selon la structure du Plan vélo, par orientations et par actions.



ORIENTATION 1 : IMPULSER LE DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU CYCLABLE ATTRACTIF ET SECURISE

ACTION N°1 « DEFINIR LE RESEAU CYCLABLE STRUCTURANT »

Bilan 2025

L'ensemble des schémas cyclables locaux, des EPCI, voire de certaines communes, a été collecté pour disposer d'une vision exhaustive des ambitions locales en matière de liaisons cyclables.

Perspectives 2026

Le Bureau des Politiques de Mobilité accueillera un stagiaire au printemps/été 2026 dont l'objectif sera de compiler sur un seul et même document l'ensemble des schémas cyclables locaux pour veiller à la cohérence départementale et éventuellement, dans une démarche prospective, d'identifier des manquements, des zones grises, des liaisons qui pourraient, parallèlement au SRV, servir de base à la construction d'un schéma cyclable départemental.

ACTION N°2 « POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU CYCLABLE ET RESORBER LES DISCONTINUITES CYCLABLES »

Bilan 2025

En 2025, 1 604 595,01 € ont été dépensés pour des travaux sous maîtrise d'ouvrage départementale, consacrés à la poursuite des discontinuités sur des itinéraires inscrits au schéma régional. Les travaux ont notamment concerné l'EV5 avec la connexion entre Polincove et Muncq-Nieurlet, entre Polincove et Audruicq, entre Arques et Saint-Omer, entre Saint-Omer et Saint-Martin-les-Tatinghem et entre Tilques et Salperwick.

Reprise du chemin des Fermes entre Polincove et Muncq-Nieurlet



Reprise de l'enrobé de la rue du Canal entre Polincove et Audruicq



De plus, près de 30 000 € de frais d'étude ont été engagés en 2025 pour la liaison Arques – Wittes (EV5) et Auxi-Frévent-Ramecourt (V370).

Au total, l'EV4 et l'EV5 affichent respectivement un taux de réalisation de 89 % et de 61 %, avec près de la moitié du linéaire en site propre sur la Vélomaritime. Sur les itinéraires d'intérêt national, la V32 se démarque par un taux de réalisation avoisinant les 80 %.

Bilan de réalisation du SRV au 09/02/2026 (cf. carte en annexe)

Eurovelo	Total	Taux de réalisation	Jalonné*				Non jalonné			
			Site propre		Site partagé		Non praticable**	Praticable***		
EV4	136 km	89%	66 km	49%	54 km	40%	0 km	0%	16 km	11%
EV5	209 km	61%	59 km	28%	69 km	33%	14 km	7%	67 km	32%
EV12	22 km	100%	7 km	31%	15 km	69%	0 km	0%	0 km	0%
National										
V31	17 km	53%	9 km	53%	1 km	4%	0 km	0%	8 km	46%
V32	80 km	79%	32 km	40%	31 km	39%	0 km	0%	17 km	22%
Régional										
V362	139 km	60%	3 km	2%	110 km	79%	13 km	9%	12 km	9%
V367	43 km	52%	17 km	39%	26 km	60%	0 km	0%	1 km	1%
V368	75 km	28%	4 km	5%	17 km	22%	54 km	72%	0 km	0%
V370	53 km	8%	4 km	8%	0 km	0%	49 km	92%	0 km	0%
V373	29 km	52%	16 km	55%	1 km	4%	12 km	41%	0 km	0%
V374	26 km	0%	0 km	0%	0 km	0%	26 km	100%	0 km	0%
Local										
Achiet-le-P. / Ruyaulcourt	22 km	0%	0 km	0%	0 km	0%	22 km	100%	0 km	0%
Canal d'Aire	42 km	38%	27 km	64%	0 km	0%	0 km	0%	16 km	37%
Doullens / Frévent	7 km	0%	0 km	0%	0 km	0%	7 km	100%	0 km	0%
LF1	59 km	100%	0 km	0%	58 km	100%	0 km	0%	0 km	0%
St-Pol / Hésdin	24 km	0%	0 km	0%	0 km	0%	24 km	100%	0 km	0%

* Jalonné : Désigne l'ensemble des tronçons réalisés disposant ou non d'un aménagement cyclable.

** Non jalonné et non praticable : Désigne l'ensemble des tronçons inaccessibles ou en recherche de tracé.

*** Non jalonné et praticable : Désigne l'ensemble des tronçons en projet, praticable en site propre ou en site partagé.

Perspectives 2026 - 2027

En 2026/2027, sous couvert d'autorisations réglementaires et d'arbitrages favorables, les sections suivantes pourraient être planifiées :

- travaux de finitions sur l'EV4 entre Wimereux et Ambleteuse,
- section Campagne-les-Wardrecques – Arques, section Campagne-Wardrecques, section Arques-St-Omer, section St-Omer – Audruicq (suite de la rue du canal à Audruicq), section Tilques-Salperwick et la liaison Robecq - Saint-Venant sur l'EV5.

ACTION N°3 « ACCOMPAGNER FINANCIEREMENT LES PROJETS CYCLABLES LOCAUX »

Bilan 2025

En 2025, 16 demandes de subvention au titre des « Modes Doux » ont été validées par la Commission Permanente du 8 décembre 2025, pour un montant total d'aide votée de 985 617,36 € selon la délibération du 30 janvier 2023 (50 % d'aide plafonnée à 80 000 €). D'autre part, 1 077 023,59 € ont été versés au titre des « Modes Doux » en 2025 pour des dossiers approuvés lors de précédentes programmations.

Montant des subventions « modes doux »

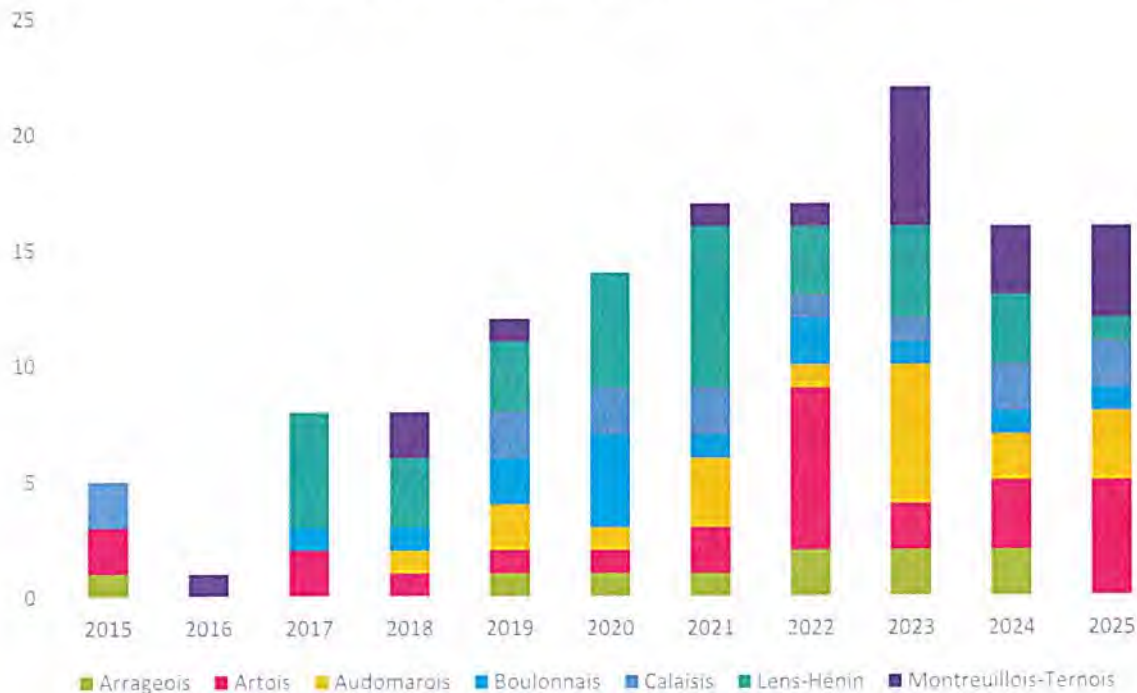
Montant subventions "Modes Doux"



> NB : Les données antérieures à 2019, relatives aux montants versés, n'ont pas pu être représentées.

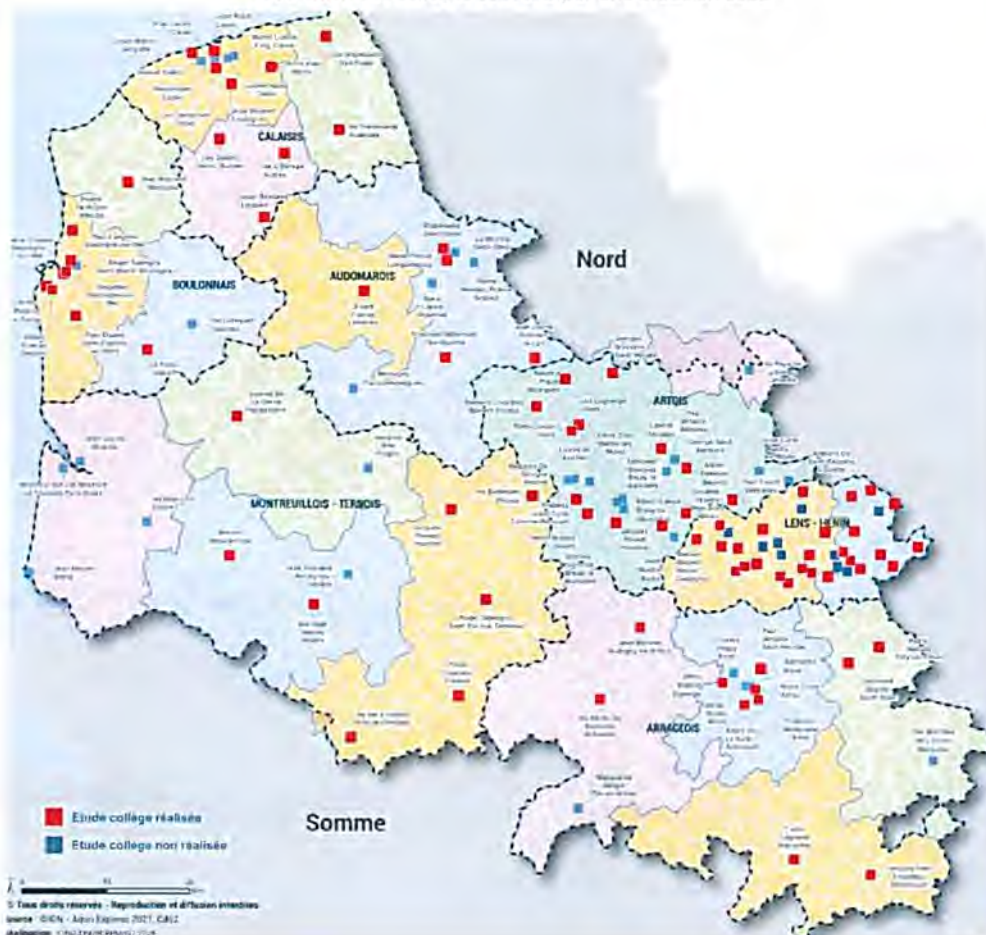
Clé de lecture : en 2023, 1 467 271 € de subvention ont été votés et 685 863 € ont été versés (quelle que soit l'année de passage en commission de la demande).

Nombre de demandes « modes doux » acceptées par territoire



En 2025, 6 nouveaux collèges ont bénéficié d'une étude de sécurisation de leur desserte cyclable (collège Albert Debeyre à Beuvry, Henri Wallon à Divion, Gérard Philippe à Hénin-Beaumont, Anne Franck à Dourges, Danielle Darras-Riaumont à Liévin et Bracke-Desrousseaux à Vendin-le-Viel). Au total, 82 950,48 € ont été dépensés en 2025 pour le financement de ces études. Le nombre d'établissements traités passe alors à 85 soit 68 % du total des collèges départementaux.

Répartition des collèges couverts par une étude en 2025



Perspectives 2026

Deux études collèges sont en cours et devraient se terminer en 2026. Il s'agit des établissements Joliot Curie d'Auchy-les-Mines et du Pays de l'Alloeu à Laventie.

ACTION N°4 « DEFINIR LES MODALITES ET UN PLAN D' ACTIONS POUR L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DES AMENAGEMENTS CYCLABLES »

Bilan 2025

La maquette d'un nouvel outil web a été réalisée en 2025 avec pour objectif, à terme, le développement d'une application cartographique, accessible depuis un navigateur web, permettant de visualiser, d'interagir en temps réels et de télécharger des données géolocalisées.

Un second outil a, quant à lui, été développé en régie. Il permet de disposer d'un instrument de consultation et de recueil de données géolocalisées sur le terrain. Il permettra d'alimenter le futur outil web. Cette application a déjà été utilisée lors du recueil des données relatives au plan de jalonnement du futur Réseau Points Nœuds.

Enfin, une convention cadre a été approuvée par le Conseil départemental le 25 février 2025 pour définir la répartition des champs d'intervention du Département, des EPCI et/ou des communes. Il est ainsi acté que :

- le Département assure l'entretien de la structure et du revêtement ainsi que les réparations structurelles sur les ouvrages réalisés, l'entretien de la signalisation verticale, l'entretien du mobilier et des équipements de sécurité, des aménagements en site propre hors agglomération, hors voie communale ou chemin rural ;

- la Commune ou l'EPCI assure l'entretien des espaces verts (espaces enherbés, arbres, haies et plantations), des caniveaux et bordures, de l'assainissement, du mobilier urbain, de l'éclairage, de la signalisation de police des aménagements cyclables, des voies communales et des chemins, du mobilier et des équipements de confort.

Perspectives 2026

Pour les itinéraires cyclables déjà aménagés, le Département se fixe pour objectif d'identifier, en concertation avec les communes ou les EPCI, un gestionnaire et de définir des modalités d'entretien de ces tronçons dans le même cadre que pour les nouveaux aménagements. La poursuite du développement de l'outil web est également à l'agenda.

ACTION N°5 « DEVELOPPER L'EQUIPEMENT ET METTRE EN VALEUR LES ITINERAIRES CYCLABLES »

Bilan 2025

Dans le cadre du projet XTraVel Mobility du programme Européen INTERREG VI France-Wallonie-Vlaanderen, dont le département est lauréat, le projet de Réseau Points Nœuds cyclable s'est prolongé. Le plan de jalonnement a été réalisé sur l'ensemble du périmètre de la Communauté de Communes du Sud Artois. Par ailleurs, un marché de consultation de fourniture et pose de mobilier de jalonnement a été lancé en fin d'année.



XTraVel Mobility

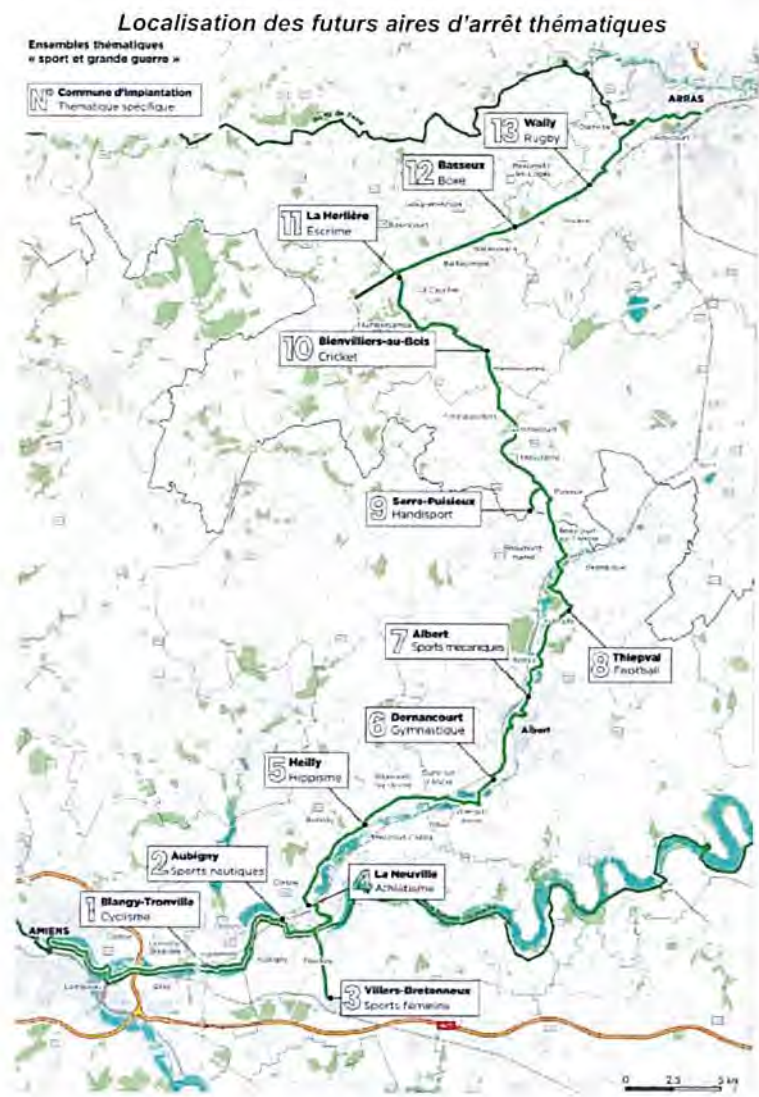
L'étude de jalonnement a été menée sur la V32, afin d'actualiser les panneaux avec l'idéogramme réglementaire, les mentions de villes proches et lointaines, et prendre en compte le nouvel itinéraire.

Le bureau d'étude en charge de la mise en tourisme de l'itinéraire a travaillé à la déclinaison graphique et aux contenus des stations thématiques. Au total, ce sont 13 sites qui ont été retenus entre Arras et Amiens, sur autant de thématiques sportives, dont 5 dans le Département du Pas-de-Calais. Les contenus ont été travaillés entre les services départementaux, avec l'appui de la CWGC et de Michel Merkel, spécialiste du sport durant la Grande Guerre. Les textes ont fait l'objet d'une traduction en anglais et en néerlandais. 5 sites complémentaires accueilleront des totems signature, en tant que "porte d'entrée" de l'itinéraire, dont un dans le Pas-de-Calais. Des rencontres ont été organisées avec les élus locaux afin de définir les besoins complémentaires en mobilier (arceaux vélos, table, assise).

Incrustation de l'équipement projeté



Pour cette mise en tourisme, 25 797,21 € de frais d'études ont été dépensés en 2025. Pour l'ensemble du projet XTraVel, le taux de financement européen est de 60 %.



Perspectives 2026

Le plan de jalonnement du Réseau Points Nœuds va être poursuivi à l'échelle des trois autres EPCI de l'Arrageois : la Communauté de Communes Osartis Marquion, la Communauté Urbaine d'Arras et la Communauté de Communes de Campagnes d'Artois. Les premiers panneaux devraient être posés sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud Artois courant 2026. Le déploiement virtuel devrait également intervenir. Enfin, la concertation va démarrer à l'échelle du territoire de Lens-Hénin.

Concernant la V32, l'implantation des nouveaux panneaux matérialisant l'itinéraire est programmée dans le courant de l'année. Enfin, vis-à-vis du mobilier d'interprétation, il s'agira de lancer le marché commun avec le Département de la Somme afin d'envisager les premières implantations en fin d'année.



ORIENTATION 2 : FAIRE DU DEPARTEMENT UN ACTEUR EXEMPLAIRE DE LA MOBILITE DU QUOTIDIEN A VELO

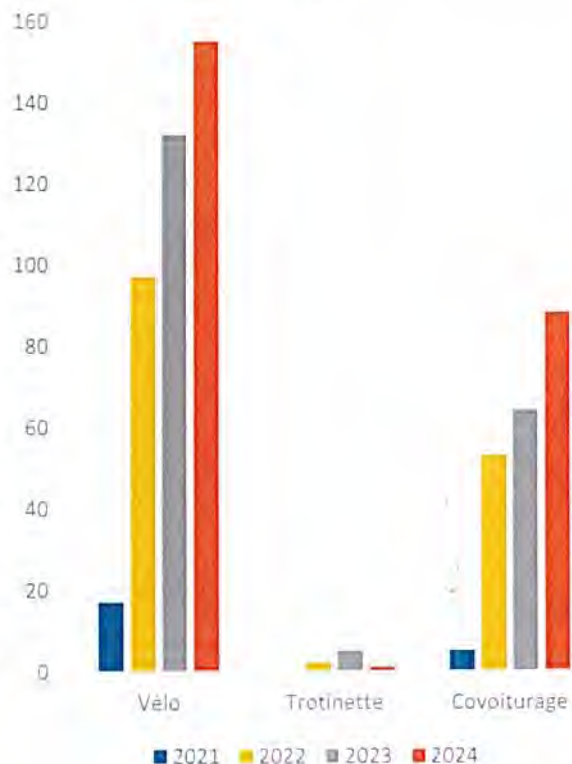
ACTION N°6 « ETRE UN EMPLOYEUR EXEMPLAIRE PAR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEPLACEMENT D'ADMINISTRATION (PDA) SUR LA MOBILITE A VELO »

Bilan 2025

En 2025, 59 900,00 € (contre 48 656,80 € l'année précédente) ont été versés au titre du forfait mobilité durable (FMD), pour les salariés ayant eu recours au covoiturage (88 agents), au vélo (155 agents), à la trottinette (1 agents) ou à la multi-modalité (7 agents) pour leur déplacement domicile-travail de 2024, soit 243 FMD au total (contre 198 l'année précédente).

Ramené au nombre d'agents en 2024 (5 242), le taux de cycliste (seul ou combiné à un autre mode) est donc de 2,96 % (contre 2,42 % l'année précédente). Le vélo reste le mode de transport durable le plus convoité et celui qui présente la dynamique d'évolution la plus forte depuis 2021.

Evolution du nombres d'agents sollicitant le FMD par mode de transport

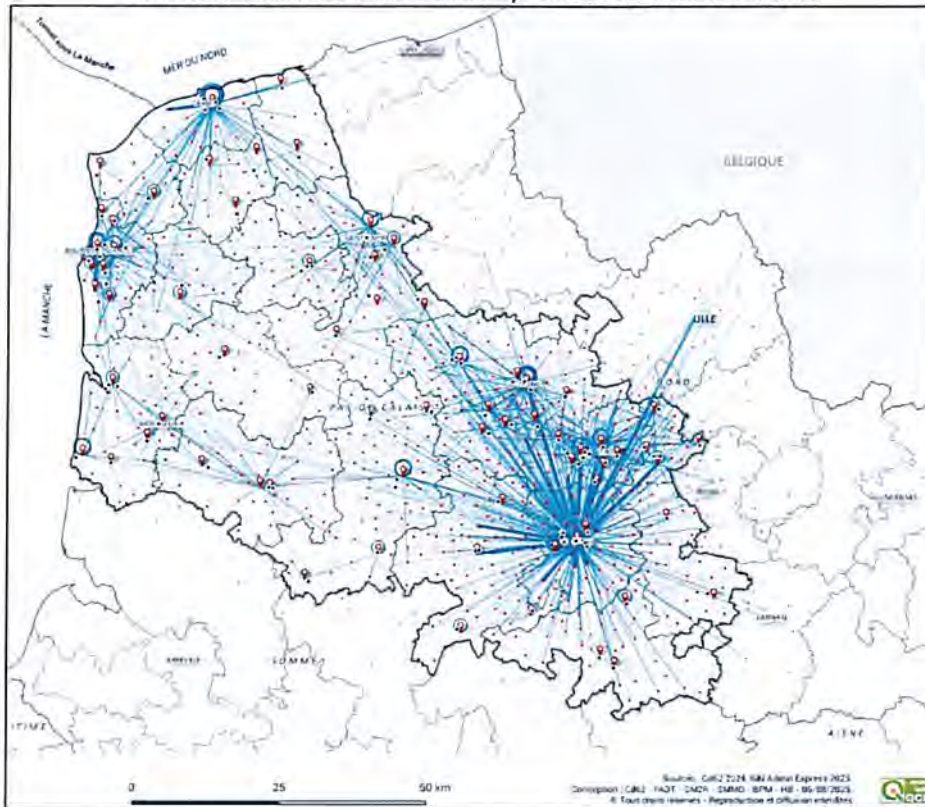


Pourcentage d'agents cyclistes (ayant sollicité le FMD)

Année	2021	2022	2023	2024
Pourcentage	0,31 %	1,76 %	2,42 %	2,96 %

Une mission d'évaluation complète du PDA a été menée en 2025 permettant, d'une part, d'identifier les flux domicile/travail des agents et, d'autre part, d'analyser les 728 retours de questionnaire d'enquête mené au dernier trimestre 2024.

Extrait de l'évaluation du PDA. Déplacements domicile-travail



ACTION N°7 « AMENAGER DES STATIONNEMENTS VELOS ABRITES ET SECURISE POUR LES COLLEGES ET LES SITES DEPARTEMENTAUX ACCUEILLANT DU PUBLIC »

Bilan 2025

Dans le cadre de la mission d'évaluation complète du PDA, un volet diagnostic des stationnements vélos sur tous les sites départementaux a été effectué. Par ailleurs, le 19 mai 2025, la commission permanente a approuvé une délibération relative au stationnement vélo dans les collèges comprenant l'adoption d'un nouveau référentiel départemental dédié à la question, avec des critères de priorisation et une enveloppe de 38 673,44 € TTC. Ainsi, 700 arceaux ont été commandés et livrés.

Extraits du nouveau référentiel technique dédié au stationnement vélo

Perspectives 2026

Les 700 arceaux reçus vont pouvoir être déployés en plusieurs phases, dont la première va concerner 17 collèges où l'implantation est la plus facile. 17 autres établissements ont été identifiés pour une seconde phase mais leur configuration, moins favorable, va demander des investigations supplémentaires (cf. liste en annexe).

ACTION N°8 « VALORISER LA PLACE DU VELO DANS LA VIE DEPARTEMENTALE »

Bilan 2025

En 2025, les services départementaux ont assuré une représentation de la collectivité à l'occasion de 6 manifestations à destination du grand public : le mercredi 14 mai sur le village des 4 jours de Dunkerque à Saint-Catherine, le dimanche 18 mai au parc départemental d'Olhain pour « Mai à vélo », le samedi 24 mai au Broc à Vélo d'Arras, le samedi 6 et le dimanche 7 septembre à la Fête du Sport d'Arras, le dimanche 14 septembre au parc d'Olhain à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité (qui a fait l'objet d'un reportage de France 3 Région) et enfin le dimanche 21 septembre au village de la course cycliste du Grand Prix d'Isbergues. Par ailleurs, une animation interne à destination des agents départementaux a été menée à l'occasion du passage du Tour de France sur le territoire de la collectivité. Le Département a dépensé 33 053,42 € pour assurer l'ensemble de ces opérations.

4 Jours de Dunkerque



« Mai à vélo » au Parc d'Olhain



Grand Prix d'Isbergues





ORIENTATION 3 : METTRE LE VELO AU SERVICE D'UNE MOBILITE PLUS INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

ACTION N°9 « INTEGRER LE VELO COMME SOLUTION D'ACCES A L'EMPLOI »

Bilan 2025

Sur l'Audomarois, l'association Défi Mobilité, en partenariat avec la Maison de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (MIPE), a organisé un Rallye Vélo à Assistance Electrique auprès d'un public jeune à Saint-Omer. L'objectif était de démontrer la possibilité de se rendre facilement à vélo sur des lieux d'accompagnement au retour à l'emploi et vers des entreprises qui recrutent.

Rallye vélo



Séance d'apprentissage



En partenariat avec l'association COALLIA basée à Arques, Défi Mobilité a également animé des séances d'apprentissage du vélo à destination d'une dizaine de personnes nées à l'étranger.

Dans le cadre du dispositif départemental « MOBILISAD », financé par le Département du Pas-de-Calais et la Caisse Nationale de Solidarités pour l'Autonomie (CNSA), 22 employés de Services Autonomie à Domicile (SAD) de Saint-Omer ont été initiés à la pratique du vélo comme véritable alternative aux déplacements professionnels à pied ou en automobile.

ACTION N°10 « FAIRE DECOUVRIR LES VELOS ADAPTES AUX PUBLICS SUSCEPTIBLES D'EN AVOIR BESOIN »

Bilan 2025

Sur l'Audomarois, 251 bénéficiaires ont reçu une formation d'initiation à l'usage du VAE et 54 ont contracté un contrat de location d'un VAE.



Sur le territoire de Lens-Hénin, l'association « Accueil 9 de Cœur » dont la mission est l'insertion des personnes en difficulté et en risque d'exclusion sociale, a accompagné 6 femmes dans la découverte du vélo. En partenariat avec TADAO, l'Espace Mobilité de l'Artois (EMA) et le programme Vélo-Egoux, les participantes ont bénéficié d'un stage de mise en selle, avec initiation à la mécanique du cycle, pratique de l'intermodalité vélo+train et la remise d'un vélo pliant neuf.



ORIENTATION 4 : ANIMER UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE POUR REpondre AUX BESOINS DES USAGERS EN MATIERE DE VELO

ACTION N°11 « CREER ET ANIMER UN OBSERVATOIRE DE SUIVI DES AMENAGEMENTS REALISES A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE »

Bilan 2025

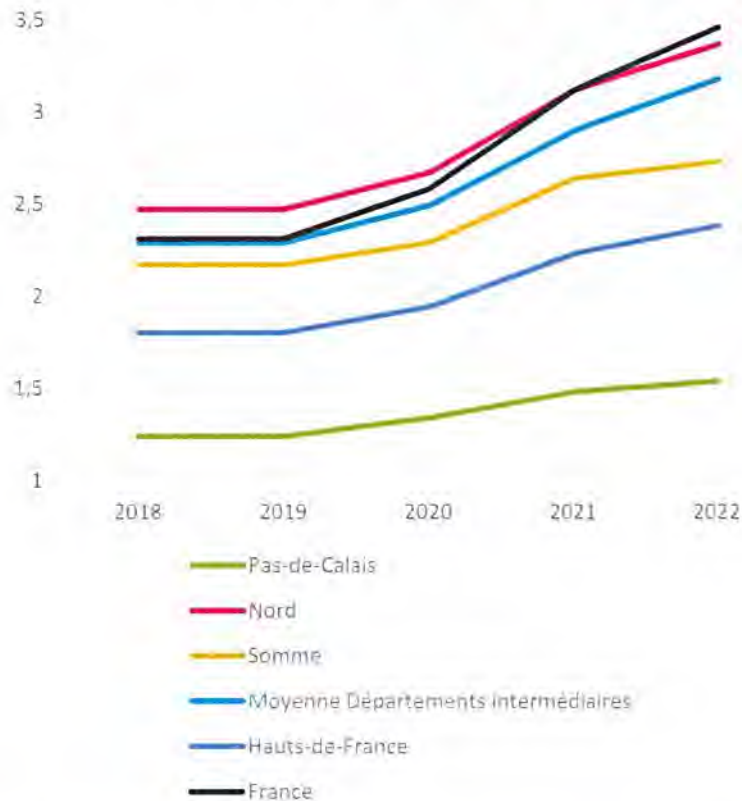
L'usage des aménagements cyclables a continué de faire l'objet de comptages de fréquentation. Pour assurer le bon entretien et l'extension du parc de compteurs, 12 891,62 € ont été dépensés en 2025. Après une année 2024 marquée par un tassement de la fréquentation (probablement dû aux conditions météorologiques : précipitations excédentaires et ensoleillement déficitaire), l'année 2025 se démarque par une reprise de l'évolution à la hausse sur quasiment toutes les stations de comptage. L'excédent d'ensoleillement (+ 10 à 20 %), thermique (+ 1°C) ainsi que des précipitations déficitaires (- 19 %) semblent expliquer ce regain de fréquentation. Sur le temps long, la fréquentation reste sur une forte progression.

Evolution des données de fréquentation sur une sélection de compteurs

Itinéraire	Site	Comptage 2024	Comptage 2025	Evolution 2024-2025	Evolution depuis la mise en service	Année de mise en service
EV4	Audresselles	37 793	39 752	5,18 %	66,05 %	2021
EV4	Wissant	13 763	22 826	65,85 %	91,48 %	2021
EV4	Condette	31 669	34825	9,97 %	85,86 %	2023
EV4	Oye-Plage	11 715	13771	17,55 %	24,11 %	2023
EV5	Aire/Lys	17 005	25425	49,51 %	-6,57 %	2018
EV5	Olhain	11 807	14046	18,96 %	59,47 %	2019
EV5	Wittes	32 987	35873	8,75 %	147,40 %	2021
V32	Bavincourt	9 887	13863	40,21 %	25,38 %	2018
V362	Agnez-les-Dulsans	15878	16277	2,51 %	25,09 %	2023
V362	Fillievres	13 763	12213	-11,26 %	-4,59 %	2023

D'une manière générale et afin d'appréhender la dimension utilitaire et quotidienne de l'usage du vélo, les derniers chiffres disponibles du nouvel observatoire de la mobilité du Réseau Vélo et Marche de 2022 permettent de mieux situer le Pas-de-Calais par rapport aux territoires voisins. Si la dynamique positive est parallèle à celles des autres territoires, le Département reste marqué par un usage utilitaire du vélo moins prononcé qu'ailleurs en France ou dans la région, y compris vis-à-vis des autres départements dits « intermédiaires », auquel l'INSEE rattache le Pas-de-Calais.

Evolution de la part modale vélo (en %) dans les déplacements domicile-travail

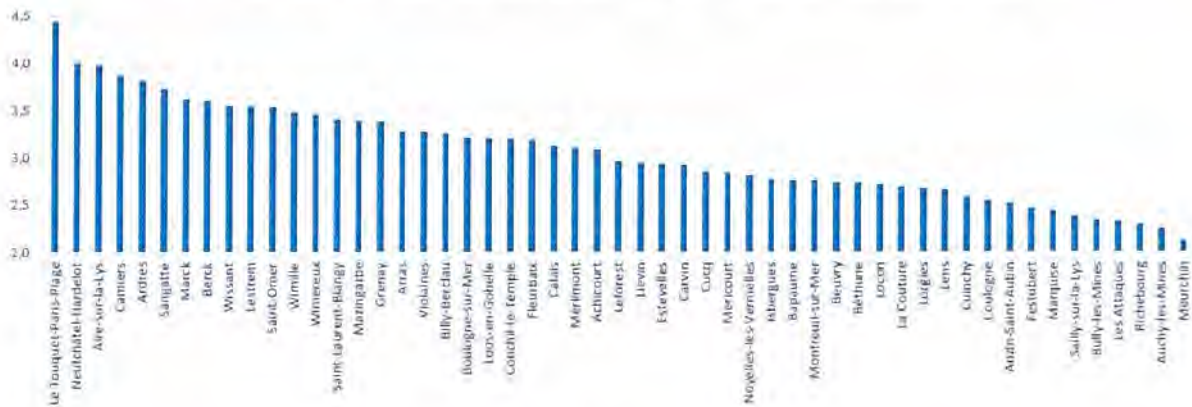


Source : INSEE – NB : selon l'INSEE, le Pas-de-Calais est classé dans la catégorie des « départements intermédiaire »

A l'échelle infra-départementale, la situation est, là encore, contrastée. En 2022, les parts modales vélo les plus élevées sont comptabilisées sur la CA des Deux Baies en Montreuillois (2,8 %, +0,06 points), la CA Grand Calais Terre et Mer (2,6 %, +0,12 points), la CU d'Arras (2,2 %, -0,05 points) et la CAPSO (1,8 %, +0,08 points).

Par ailleurs, la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) anime depuis 2017 la plus grande enquête citoyenne sur le vélo au quotidien en France. La dernière enquête a eu lieu au printemps 2025. 3 480 habitants du Pas-de-Calais ont participé contre 1 914 en 2021, à la précédente campagne, soit une augmentation de 82 %. 53 communes ont ainsi pu être évaluées contre seulement 14 en 2021. Le baromètre communal s'échelonne de 0 à 5 en fonction de la cyclabilité de chaque municipalité. La moyenne des communes du Pas-de-Calais est de 3,1/5. Assez logiquement, une correspondance directe peut être établie entre la part modale vélo et la qualité des aménagements, preuve de l'efficacité d'une politique de l'offre.

Classement des communes du Pas-de-Calais selon le ressenti des usagers



ACTION N°12 « CREER ET ANIMER UN COMITE VELO 62 AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES »

Bilan 2025

Pour faciliter l'appropriation du Plan Vélo par les territoires et faciliter les échanges, le réseau de « correspondants mobilité » des services du département, créé en 2024, s'est réuni à 3 reprises au cours de l'année 2025. Une des rencontres, celle du 19 juin, s'est faite à vélo. Avant un temps de présentation et d'échanges en salle, animée par l'Association Droit au Vélo (ADAV), sur les bonnes pratiques et les retours d'expériences inspirants, une sortie technique à vélo était organisée. L'occasion de pratiquer et d'éprouver, en conditions réelles, la vaste panoplie d'aménagements cyclables que compte le secteur d'Aire-sur-la-Lys (bande, piste, voie verte, double-sens, chaussée à voie centrale banalisée, zone 30, zone de rencontre, chemin partagé...) et de les évaluer au prisme des deux principaux déterminants à la pratique : la sécurité et le confort.



Un espace collaboratif sur l'intranet du département, dédié à ce réseau, a également été créé pour faciliter les échanges et les bonnes pratiques.

Perspectives 2026

L'idée pour 2026 est de poursuivre l'animation de ce réseau professionnel avec de nouveaux contenus et formats.

ACTION N°13 « ASSURER UN SUIVI DES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES USAGERS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE CYCLABLE »

Bilan 2025



Afin de mieux répondre aux besoins exprimés par les usagers tout comme aux dernières évolutions réglementaires, un nouveau référentiel des aménagements cyclables, rédigé en concertation avec l'ADAV, a été approuvé en commission permanente en février 2025. Il a l'ambition de guider les aménagements cyclables réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale tout comme les projets des communes et EPCI.



Une première newsletter a également été adressée à l'ensemble des correspondants mobilités pour partager les dernières réflexions du CEREMA.

Par ailleurs, à l'échelle de la Vélomaritime (EV4), le comité d'itinéraire a publié une enquête nationale en 2025, afin d'établir un diagnostic complet des pratiques sur la véloroute. La portion sur le Pas-de-Calais se distingue par une fréquentation un peu plus faible que les autres sections avec une forte proportion d'excursionnistes, c'est-à-dire de locaux qui pratiquent l'EV4 à la journée.

	Fréquentation en sorties-cyclistes au KM	Profil (en %)		
		Excursionnistes	Itinérants	Touristes en séjour
Pas-de-Calais	892	61	9	30
Nord	2 647	82	5	13
Somme	2 485	37	7	56
Normandie	1 459	49	7	44
Bretagne	1 439	42	9	48
Ensemble Vélomaritime	1 496	49	8	44

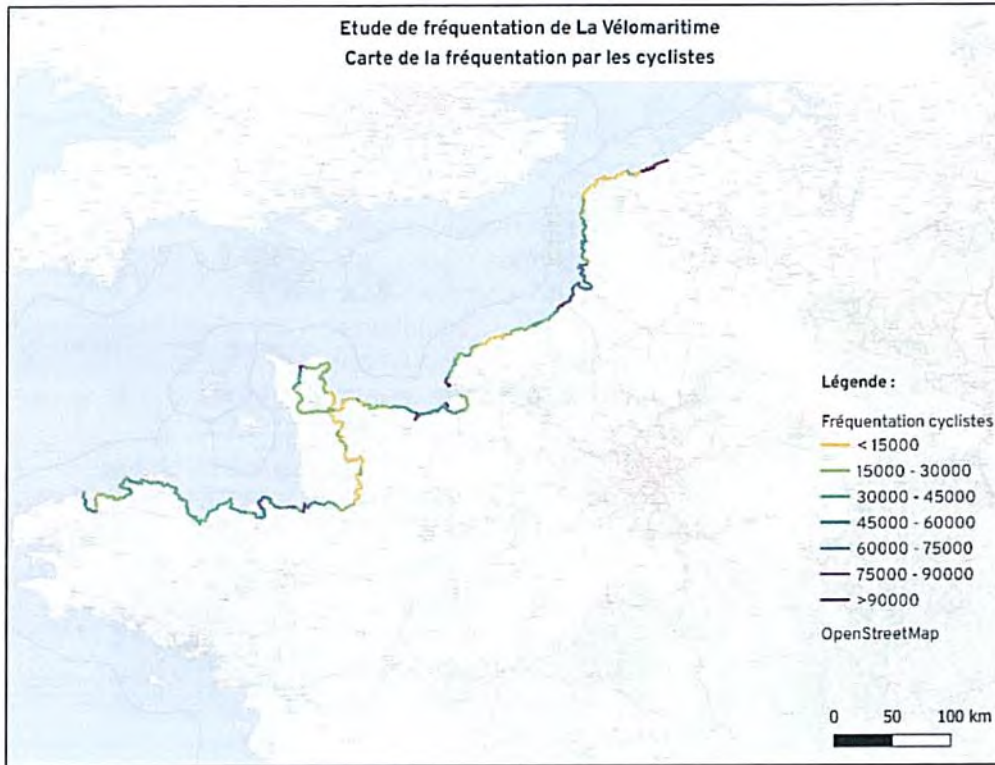


Tableau de synthèse Indicateur-clé 2025

	Action		Indicateur-clé
Orientation 1	1	Définir le réseau cyclable structurant	
	2	Poursuivre le développement du réseau cyclable	1 604 595,01 € d'investissement sous MOA départementale
	3	Accompagner financièrement les projets cyclables locaux	1 077 023,59 € versés 16 nouveaux projets retenus 6 nouvelles études collèges (82 950,48 €) 68 % des collèges traités
	4	Définir les modalités et un plan d'actions pour l'entretien et la surveillance des aménagements cyclables	
Orientation 2	5	Développer l'équipement et mettre en valeur les itinéraires cyclables	25 797,21 € d'étude pour la mise en tourisme de la V32
	6	Etre un employeur exemplaire par la mise en œuvre du PDA sur la mobilité à vélo	155 agents cyclistes (+14 %) soit 2,96 % d'agents cyclistes (contre 2,4 en 2024)
	7	Aménager des stationnements vélos abrités et sécurisé sur les sites départementaux	
	8	Valoriser la place du vélo dans la vie départementale	7 animations départementales 33 053,42 €
O. 3	9	Intégrer le vélo comme solution d'accès à l'emploi	3 nouvelles initiatives
	10	Faire découvrir les vélos adaptés	2 nouvelles initiatives
Orientation 4	11	Créer et animer un observatoire de suivi des aménagements réalisés à l'échelle départementale	
	12	Créer et animer un comité vélo 62 avec l'ensemble des partenaires	3 réunions des correspondants des mobilité dont 1 visite techniques
	13	Assurer un suivi des besoins exprimés par les usagers en matière de développement de la pratique cyclable	1 référentiel technique approuvé 1 newsletter
			2 984 720,84 € de dépenses en 2025

Total des dépenses départementales liées à la politique cyclable en 2025

Aménagements sous MOA Départementale	MONTANT
Liaison Angres Olhain	7 176,96
EV4 Liaison Sangatte-Calais-Dunkerque	33 003,80
EV5 Liaison Arques-Wittes	9 928,18
EV4 - Continuité Vélomaritime	103 078,62
EV5 – Liaison Arques - St-Omer	255 895,03
Piste cyclable Aire-Isbergues le long du canal d'Aire	19 222,80
EV5 Liaison St-Omer Audruicq	597 666,61
EV5 Salperwick Tilques	133 272,00
EV5 Polincove	157 525,38
EV5 Liaison Polincove Muncq Nieurlet	287 825,63
	1 604 595,01

Etudes	MONTANT
Etudes EV5 – Arques - Wittes	7 462,26
Etudes continuité EV4	411,46
Etudes Véloroute Auxi – Frévent- Ramecourt	20 635,79
	28 509,51 €

Autres	MONTANT
Mise en tourisme de la V32	25 797,21
Compteurs	12 891,62
Animation sensibilisation	33 053,42
Participation à Calvados Attractivité (comité d'itinéraire EV4)	10 000,00
Forfait Mobilité Durable	59 900,00
Etudes de sécurisation de la desserte cyclable des collèges	82 950,48
Commande de 700 arceaux vélos pour les collèges	38 673,44
	263 266,17€

Subvention Modes Doux versées en 2025	MONTANT
CC du Pays de Lumbres Liaison douce à Bouvelinghem	40 000,00
CC du Pays De Lumbres Liaison entre Setques et Esquerdes	20 853,28
CC du Pays De Lumbres Liaison Lumbres et Acquin-Westbécourt	40 000,00
CA des 2 Baies en Montreuillois EV4 Conchil Le Temple, Groffliers,Waben	80 000,00
CA Grand Calais Terres et Mers Aménagement cyclable Digue Royale Phase 1	80 000,00
Verton Desserte cyclable école Jean Moulin	37 488,38
Harnes Sécurisation des itinéraires collège P1	43 071,05
Montigny-En-Gohelle Sécurisation des itinéraires collège C1	41 425,70
Guarbecque Aménagement cyclable rue des Fusillés	80 000,00
Coulogne Voie verte	47 158,42
Lillers Desserte collège (tranche 1 itinéraire 3)	63 917,50
Berck Accès collège Jean Moulin & connexion à l'EV4	19 223,75

Remilly-Wirquin	Itinéraire Elnes-Wavrans à Remilly Wirquin	40 000,00
Lumbres	Piste cyclable Remilly vers le centre -ville de Lumbres	35 587,13
CC du Pays de Lumbres	Liaison douce Alquines Escoeuilles	40 000,00
Lens	Aménagement voie verte	34 102,55
Remilly-Wirquin	Elnes-Wavrans -liaison rue des Prés et rue Bertin	40 000,00
Auchel	Voie verte Boulevard Basly	40 000,00
CA du Boulonnais	Aménagements à Boulogne/Mer, viaduc JJ Rousseau	14 195,83
Lillers	Aménagement cyclable rue du 3 Septembre 1944	40 000,00
CA du Boulonnais	Aménagement à St Etienne-au-Mont (rue du Stade)	40 000,00
CC du Pays de Lumbres	Liaison entre Westbécourt et Journy	40 000,00
CC du Pays de Lumbres	Liaison entre Journy et Bonningues les Ardres	40 000,00
SI de la ZI Artois-Flandres	Aménagement cyclable	80 000,00
Total		1 077 023,59 €

Total dépenses départementales en 2025	2 973 394,28 €
---	-----------------------

Total subventions « Modes Doux » votées en 2025

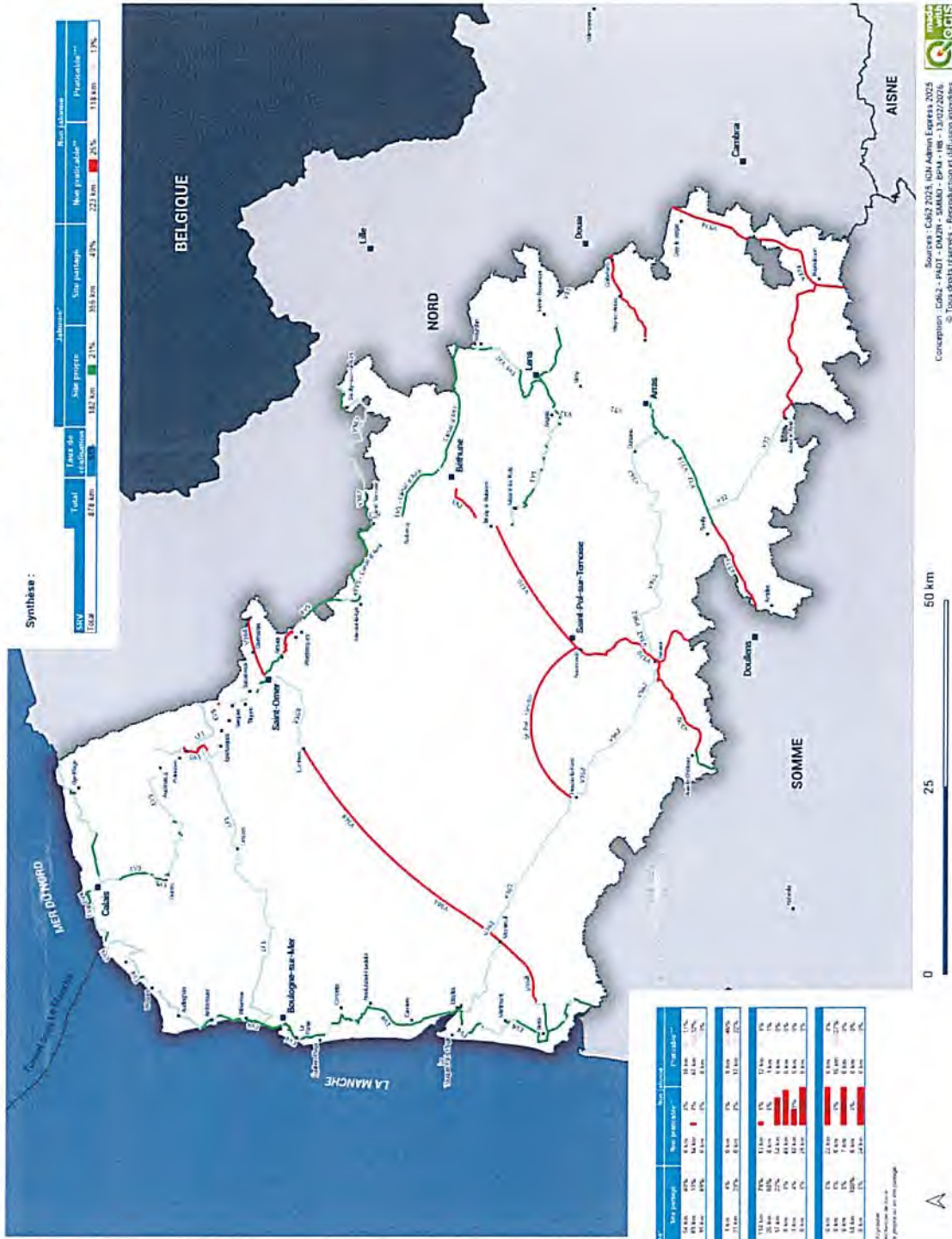
Subventions Modes Doux votées en 2024		MONTANT
Annezin	Desserte collège Liberté (aménagement RD181E4)	8 775,00 €
Houdain	Desserte collège J. Prévert (aménagement rue Aragon)	32 695,00 €
CC Flandres Lys	Rue Bouquet à Fleurbaix et chemin de halage à Lestrem	80 000,00 €
Billy-Berclau	Desserte collège St Exupéry (voie verte)	80 000,00 €
Beuvry	Desserte collège Debeyre	62 628,00 €
Saint-Omer	Aménagement boulevards Guillaïn et Vauban	80 000,00 €
Fauquemberg	Aménagement CVCB et plateau (desserte collège)	80 000,00 €
CAPSO	Desserte ZA et aire covoiturage à St-Martin-les-Tatinghem	80 000,00 €
CA de Boulogne	Aménagement rue Marlborough à Saint-Martin-Boulogne	80 000,00 €
Grand Calais Terres et Mers	Liaison entre digue Camin (EV4) & chemin de la Française	80 000,00 €
Audruicq	Aménagement d'une CVCB rue Mauffait	43 953,06 €
Henin-Beaumont	Desserte collège Rabelais et groupe scolaire Pantigny	8 744,30 €
Montreuil-sur-Mer	Aménagement cyclable de la rue Saint-Gengoult (RD 349)	80 000,00 €
Marconne	Aménagement cyclable de la rue d'Abbeville (RD 340)	46 879,50 €
Verton	Aménagement d'une voie verte le long de la RD 143	80 000,00 €
Berck	Aménagement cyclable de l'avenue Saint-Exupéry	61 942,50 €
Total		985 617,36

Bilan des dépenses du Plan Vélo	
2022	7 090 549,40 €
2023	7 378 697,44 €
2024	3 385 569,26 €
2025	2 973 394,28 €
Total 2022 - 2025	20 828 210,38 €

Liste des collèges dans lesquels vont être déployés des arceaux vélos

Commune	Collège	Phase
Bapaume	Carlin Legrand	1
Saint-Nicolas	Paul Verlaine	1
Boulogne-sur-Mer	Paul Langevin	1
St-Martin-Boulogne	Roger Salengro	1
Achicourt	Adam de la Halle	1
Auchy-les-Mines	Joliot Curie	1
Calais	Dentelliers	1
Calais	MLK	1
Courcelles-les-Lens	Adulphe Delegorgue	1
Lillers	Léo Lagrange	1
Marquion	Marches de l'Artois	1
Béthune	Paul Verlaine	1
Houdain	Jacques Prévert	1
Lens	Michelet	1
Aubigny-en-Artois	Jean Monnet	1
Auchel	Madame de Sévigné	1
Billy-Montigny	David Marcelle	1
Pas-en-Artois	Marguerite Berger	2
Boulogne-sur-Mer	Angellier	2
Annezin	Liberté	2
Calais	Jean Macé	2
Vitry-en-Artois	Pablo Neruda	2
Béthune	Georges Sand	2
Bruay-la-Buissière	Simone Signoret	2
Hersin-Coupigny	Romain Roland	2
Vermelles	Paul Eluard	2
Outreau	Albert Camus	2
St Etienne-au-Mont	Paul Eluard	2
Samer	Le Trion	2
Oye-Plage	Les Argousiers	2
Bully-les-Mines	Anita Conti	2
Liévin	Pierre et Marie Curie	2
Lumbres	Camus	2
Desvres	Caraquet	2

ETAT D'AVANCEMENT DES ITINÉRAIRES CYCLABLES DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS



Synthèse :

Statut	Total	Taux de réalisation	Site propre	Site partagé	Non praticable*	Non jalonné
Kilomètres	278 km	21%	182 km	96 km	47%	25%
Proportion	100%		65%	35%		

Les itinéraires cyclables :

- Jalonné :
- En site propre
- En site partagé
- Non jalonné :
- Non praticable
- Praticable

Détail par itinéraire :

Itinéraire	Statut	Taux de réalisation	Site propre	Site partagé	Non praticable*	Non jalonné
1001	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1002	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1003	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1004	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1005	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1006	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1007	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1008	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1009	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1010	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1011	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1012	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1013	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1014	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1015	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1016	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1017	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1018	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1019	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1020	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1021	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1022	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1023	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1024	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1025	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1026	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1027	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1028	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1029	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1030	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1031	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1032	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1033	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1034	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1035	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1036	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1037	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1038	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1039	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1040	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1041	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1042	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1043	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1044	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1045	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1046	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1047	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1048	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1049	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1050	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1051	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1052	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1053	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1054	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1055	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1056	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1057	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1058	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1059	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1060	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1061	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1062	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1063	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1064	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1065	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1066	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1067	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1068	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1069	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1070	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1071	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1072	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1073	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1074	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1075	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1076	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1077	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1078	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1079	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1080	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1081	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1082	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1083	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1084	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1085	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1086	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1087	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1088	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1089	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1090	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1091	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1092	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1093	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1094	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1095	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1096	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1097	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1098	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1099	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%
1100	En site propre	100%	100%	0%	0%	0%

* Non praticable : site non réalisable en raison de contraintes techniques ou de sécurité.

A

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction de la Mobilité et du Réseau Routier
Bureau des politiques de mobilité

RAPPORT N°66

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 27 AVRIL 2026

BILAN PLAN VÉLO 2025

Le 30 janvier 2023, le Conseil départemental du Pas-de-Calais a approuvé son plan vélo, déclinaison opérationnelle du projet de mandat et plus particulièrement du pacte des solidarités territoriales « Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais ». Il vise à poursuivre l'ambition de concourir au développement de la pratique cyclable de tourisme et de loisir, mais également à ce que le vélo prenne dorénavant toute sa place dans l'offre de mobilité décarbonée du quotidien.

Ce sont 4 orientations, déclinées en 13 actions, qui constituent cette politique départementale de promotion des mobilités actives. À travers ce plan vélo, c'est une enveloppe financière de près de 50 millions d'euros mobilisée au cours du mandat pour le développement de la pratique cyclable.

Ce rapport reprend les principales actions réalisées en 2025 et les perspectives 2026.

En annexe, le bilan complet par orientation et par action est repris.

PRES DE 3 MILLIONS D'EUROS DÉPENSÉS AU SERVICE DU VÉLO EN 2025

En 2025, le Département a consacré 2 973 394,28 € au développement de la pratique du vélo.

En termes d'infrastructures

Le Département a poursuivi le développement du réseau cyclable, sous sa maîtrise d'ouvrage, à hauteur de 1 604 595,01 €. Les principales dépenses ont concerné des travaux sur l'EV4 (136 082,42 €) et l'EV5 (1 468 512,59 €). Dans le premier cas, il s'agissait principalement de la liaison Sangatte-Calais-Dunkerque ainsi que de quelques discontinuités résiduelles. Dans le second cas, les travaux ont concerné principalement les liaisons Saint-Omer – Audruicq (597 666,61 €), Polincove – Muncq-Nieurlet (445 351,01 €),

Arques – Saint-Omer (255 895,03 €) et Salperwick – Tilques (133 272 €). Par ailleurs, 28 509,51 € ont été consacrés à des études.

Afin de mieux répondre aux besoins exprimés par les usagers tout comme aux dernières évolutions réglementaires, un nouveau référentiel des aménagements cyclables, rédigé en concertation avec l'Association Droit Au Vélo, a été approuvé le 19 mai 2025 par la Commission Permanente.

Concernant les subventions pour des aménagements cyclables portés par les communes et les intercommunalités, 24 subventions « modes doux » ont été versées en 2025, pour un montant de 1 077 023,59 € et 16 nouvelles demandes ont été retenues représentant 985 617,36 €. Six nouveaux collèges ont bénéficié d'une étude de sécurisation de leur desserte cyclable, pour un montant total de 82 950,48 €. Le nombre d'établissements traités passe alors à 85 soit 68 % du total des collèges départementaux.

Le Département a été lauréat du programme européen INTERREG VI France-Wallonie-Vlaanderen sur le projet XTraVel Mobility permettant de financer à hauteur de 60 % le déploiement d'un réseau points nœuds (RPN) le long de la V32 et de mettre en tourisme la section Amiens – Arras. Dans le cadre du RPN, le plan de jalonnement a été réalisé sur l'ensemble du périmètre de la communauté de communes du Sud Artois. Par ailleurs, un marché de consultation de fourniture et pose de mobilier de jalonnement a été lancé en fin d'année. Concernant la mise en tourisme de la V32 autour des sportifs de la grande guerre, l'étude de jalonnement a été menée afin d'actualiser les panneaux et de prendre en compte le nouvel itinéraire. Le bureau d'études en charge de la mise en tourisme de l'itinéraire a travaillé à la déclinaison graphique et aux contenus des stations thématiques. Au total, ce sont 13 sites qui ont été retenus entre Arras et Amiens, sur autant de thématiques sportives, dont 5 dans le département du Pas-de-Calais. Cinq sites complémentaires accueilleront des totems signature, en tant que "porte d'entrée" de l'itinéraire, dont un dans le Pas-de-Calais. Pour cette mise en tourisme, 25 797,21 € de frais d'études ont été dépensés en 2025.

En termes d'actions à destination des usagers du vélo

En 2025, le Conseil départemental a versé 243 Forfaits Mobilité Durable (FMD), soit 59 900,00 €, pour des agents utilisant la bicyclette, la trottinette et/ou le covoiturage pour leur déplacements domicile-travail. À travers la plateforme départementale MaMobilité 62, de nouvelles initiatives ont été menées pour intégrer le vélo comme solution d'accès à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA telles que des rallyes à vélo à assistance électrique pour démontrer la possibilité de se rendre à vélo sur des lieux d'accompagnement au retour à l'emploi et vers des entreprises qui recrutent (maison de l'insertion professionnelle et de l'emploi à Saint-Omer), des séances d'apprentissage du vélo (association COALLIA à Arques) ou encore des stages de découverte des déplacements professionnels à vélo pour les employés de Services Autonomie à Domicile (SAD).

En 2025, les services départementaux ont assuré une représentation de la collectivité à l'occasion de 6 manifestations à destination du grand public. Une animation interne à destination des agents départementaux a été menée à l'occasion du passage du Tour de France sur le territoire de la collectivité. Le Département a dépensé 33 053,42 € pour assurer l'ensemble de ces opérations.

Enfin, 12 891,62 € ont été dépensés pour assurer le bon entretien du parc de compteurs. L'analyse des données révèle une reprise de la fréquentation en 2025 (par exemple, + 66 % à Wissant, + 50 % à Aire-sur-la-Lys, + 40 % à Bavincourt), après une année 2024 marquée par un tassement.

LES PERSPECTIVES POUR 2026

En 2026, sur la base de l'enveloppe financière votée au budget primitif 2026, les principales actions projetées sont les suivantes :

- Les aménagements cyclables sous maîtrise d'ouvrage départementale

seront poursuivis sur le réseau structurant départemental :

- section Wimereux-Ambleteuse (finitions) sur l'EV4 ;
- section Campagne-les-Wardrecques – Arques, section canal d'Audruicq, section Campagne-Wardrecques, section Arques-St-Omer, section Tilques-Salperwick et la liaison Robecq - Saint-Venant sur l'EV5.

- Le plan de jalonnement du RPN va être poursuivi à l'échelle des trois autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'Arrageois : la communauté de communes Osartis Marquion, la communauté urbaine d'Arras et la communauté de communes des Campagnes de l'Artois. Les premiers panneaux devraient être posés sur le territoire de la communauté de communes du Sud Artois courant 2026. Enfin, la concertation va démarrer à l'échelle du territoire de Lens-Hénin.
- Concernant la V32, l'implantation des nouveaux panneaux matérialisant l'itinéraire est programmée dans le courant de l'année. Enfin, vis-à-vis du mobilier d'interprétation, il s'agira de lancer le marché commun avec le Département de la Somme pour des premières implantations en fin d'année.
- Une programmation « modes doux » 2026, pour accompagner les projets portés par les communes et les EPCI, sera proposée à la validation de la Commission Permanente.
- Enfin, de nouvelles animations à destination du grand public, autour du vélo, sont en cours de préparation pour cette année 2026.

Il convient de statuer sur cette affaire et le cas échéant, de prendre acte de la présentation du bilan 2025 du Plan Vélo départemental et des perspectives pour 2026.

La 4ème Commission - Equipement et développement des territoires a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 07/04/2026.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY